
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de restauration de sédiments
au port de Gaspé – Sandy Beach
sur le territoire de la ville de Gaspé
par Transports Canada**

Dossier 3211-02-263

Le 22 novembre 2012

*Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs*

Québec 



INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels (DÉEPHI) a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de restauration de sédiments au port de Gaspé – Sandy Beach par Transports Canada répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2009-06-25	Réception de l'avis de projet
2009-07-14	Transmission de la directive ministérielle
2012-03-29	Réception de l'étude d'impact
2012-07-10	Transmission d'une série de questions et commentaires
2012-09-25	Réception d'un addenda à l'étude d'impact
2012-11-16	Transmission d'une deuxième série de questions et commentaires
2012-11-20	Réception d'une lettre d'engagement concernant l'échéancier de réponse à la deuxième série de questions et commentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le port de Gaspé – Sandy Beach est situé dans la partie sud-est de la baie de Gaspé. Sous la juridiction de Transports Canada, il possède une vocation commerciale et industrielle depuis plus d'un siècle. Le quai principal a été utilisé pour le transbordement de diverses marchandises, dont depuis plus de 40 ans, pour le transbordement de concentré de cuivre par la compagnie XStrata (anciennement Noranda, puis Falconbridge). À la suite de l'arrêt des activités de XStrata au port de Gaspé – Sandy Beach en 2002, des études environnementales ont été réalisées sur le site. Ces études ont montré une contamination des sédiments au sud du quai principal.

Les teneurs en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et en cuivre retrouvées dans les sédiments justifiaient la réalisation d'une évaluation des risques écotoxicologiques reliée à la

présence de ces contaminants dans le milieu marin. Cette analyse de risque, réalisée en 2002, a permis d'établir des seuils intégrés d'effets (SIE) équivalents à 2400 milligramme par kilogramme (mg/kg) pour le cuivre et à 5 mg/kg pour les HAP.

Les SIE retenus par Transports Canada ont servi par la suite à définir le projet de restauration de sédiments qui consiste à effectuer un dragage dans le but d'enlever environ 37 700 mètres cubes (m³) de sédiments contaminés sur une superficie d'environ 60 000 mètres carrés (m²) de fond marin.

Dans l'étude d'impact, trois scénarios sont présentés par Transports Canada pour la gestion des sédiments contaminés. L'initiateur voudrait laisser la possibilité à l'entrepreneur de choisir son scénario dans la mesure où celui-ci respecte les critères de performance environnementale établis par l'étude d'impact.

Le premier scénario consiste à effectuer le dragage à l'aide d'une drague à succion hydraulique (drague hydraulique). Les sédiments sont acheminés par pompage sur les terrains à vocation industrielle dans le port de Gaspé – Sandy Beach à l'intérieur de membranes géosynthétiques tubulaires (Géotubes ®), ce qui permet l'assèchement des sédiments avant leur transport vers leurs lieux de dépôt final.

Le deuxième scénario consiste à effectuer le dragage à l'aide d'une drague mécanique à benne preneuse (drague mécanique). Les sédiments sont déposés dans des barges et transportés sans assèchement par voie maritime vers un port qui pourrait être situé plus près des sites de dépôt final.

Le troisième scénario consiste à effectuer le dragage à l'aide d'une drague mécanique et déposer les sédiments dans des barges. Les sédiments sont transbordés des barges aux camions et, par la suite, transportés sur les terrains du port de Gaspé – Sandy Beach. Les sédiments sont alors asséchés et traités avant d'être transportés vers leurs lieux de dépôt final.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le Service des lieux contaminés et des matières dangereuses;
- le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec;
- le Centre d'expertise hydrique du Québec;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère des Ressources naturelles;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;

- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère des Finances et de l'Économie;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

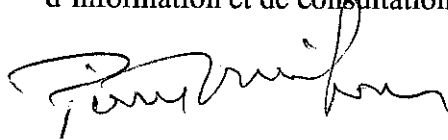
L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- TRANSPORTS CANADA. *Projet de restauration de sédiments au port de Gaspé – Sandy Beach – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Examen préalable présenté à Transports Canada et Pêches et Océans Canada – Rapport principal et annexes*, par Dessau, mars 2012, 167 pages et 4 annexes;
- TRANSPORTS CANADA. *Projet de restauration de sédiments au port de Gaspé – Sandy Beach – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Examen préalable présenté à Transports Canada et Pêches et Océans Canada – Addenda*, par Dessau, septembre 2012, 41 pages et 4 annexes;
- Lettre de madame Marie-Hélène Salvail, de Transports Canada, à monsieur Yves Rochon, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datée du 20 novembre 2012, concernant l'échéancier de réponse à la deuxième série de questions et commentaires, 1 page.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que dans l'ensemble, l'étude d'impact, incluant l'addenda, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive de la ministre datée du 14 juillet 2009. La DÉEPHI a toutefois transmis, le 16 novembre 2012, une deuxième série de questions et commentaires à l'initiateur, dans le but d'apporter certaines précisions pour l'analyse environnementale du projet. À cet égard, l'initiateur s'est engagé à déposer les réponses à ces questions et commentaires ainsi qu'un résumé de l'étude d'impact pour le 10 décembre 2012, soit avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Pierre Michon, B.Sc., M.Env.
 Coordonnateur, projets industriels
 et d'aménagement portuaire
 Direction de l'évaluation environnementale
 des projets hydriques et industriels

